

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

— LA —

# GAZETTE DES FAMILLES

CANADIENNES ET ACADIENNES.

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ECONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 3.

Quebec, 15 Avril, 1872.

No. 13.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE: L'ABBÉ N. A. LECLERC.

## SOMMAIRE.

Notre publication—Dixième entretien sur la famille.—Le culte de la bonne sainte Anne en Canada—Chronique—Faits Divers—Agriculture—Feuilleton: La Cloche du Père Trinquet.

## NOTRE PUBLICATION.

Nous avons en notre possession quelques séries de la première et de la seconde année de notre Gazette; mais comme à chacune d'elles, il manque un ou deux numéros nous donnerons, pour le prix réduit de vingt-cinq centins, la collection de chaque année.

### Dixième entretien sur la Famille.

L'HOMME, LA FEMME ET LEURS DEVOIRS ENVERS LEURS ENFANTS.

*Second devoir.—Instruction.—Après la première communion.*

### UN PÈRE A SES ENFANTS.

(Suite.)

Je n'ai aucun doute, mes chers enfants, que dans tous les dangers spirituels et corporels qui vous

menaceront, vous saurez vous jeter dans les bras de Marie, puisque vous me paraissez persuadés que *l'asile le plus sûr est le sein d'une mère.*

Vous imitez Ste. Thérèse qui nous raconte elle-même le fait suivant : “ J'étais fort jeune encore, lorsque ma mère mourut. Toute fondante en larmes, j'allai me prosterner devant une image de la Ste. Vierge, que je suppliai de vouloir bien me tenir lieu de mère. Cette action faite avec une confiance enfantine, me parut dans la suite, une des plus précieuses de ma vie. Je n'ai jamais douté que l'intercession de cette puissante protectrice, n'ait été le canal des grâces sans nombre dont le ciel m'a comblée, surtout dans le temps où je courus risque de perdre mon innocence et l'amour de mes devoirs.”

Comme cette enfant privilégiée, allez vous jeter aux pieds de votre divine mère, suppliez la de conserver les précieux trésors que vous avez dans votre cœur. Vous portez dans votre âme son fils adorable, pourriez vous en confier la garde à une protectrice plus puissante. Si jamais le démon de l'enfer conjuré contre vous, veut vous entraîner dans l'abyme du péché, appelez *Maria*. Son nom seul suffit pour éloigner le prince des ténèbres ; car il sait que c'est elle qui lui a écrasé la tête. Voilà ce que vous ferez dans tous les dangers de la vie ; mais, c'est surtout à l'approche de la mort que vous l'invoquerez avec plus de ferveur et de confiance. Vous imitez, dans ce terrible moment, votre jeune ami mort ; il y a quelques semaines, dans les bras de sa mère. Vous le savez, votre cher petit Louis atteint d'une maladie aussi longue que douloureuse, ne cessait de joindre les mains et d'invoquer Sa Divine Mère. Lorsqu'il vit sa dernière heure approcher, il ne

cessait de répéter avec un accent qui touchait tous les cœurs : "Ste. Vierge, Mère de grâce et de miséricorde, défendez moi contre l'ennemi de mon salut, et recevez mon dernier soupir. Salomon, ajoutait-il, ne pouvait rien refuser à sa mère Bethsabée! Ah! Vierge Sainte, bonne Mère, Reine du ciel vous aurez encore bien plus de crédit auprès de mon savoir votre adorable fils. Une Mère telle que vous, ne peut ni refuser ni être refusée." Il s'endormit dans le Seigneur, en prononçant ces douces paroles, et rien ne peut nous empêcher de voir que sa mort a été celle d'un juste. Vous voulez sans doute, mes chers enfants, mériter aussi la tendresse et la protection de Marie; et quel est est celui qui ne le voudrait pas? Mais pour arriver à ce but, quels moyens prendrez vous? Les mêmes que vous prenez pour plaire à votre bonne mère. Or quand vous voulez plaire à cette excellente maman, comment vous y prenez-vous? Vous allez au devant de ses désirs, vous lui obéissez avec soin, avec promptitude. Vous allez vers elle au moindre signe; vous priez, vous travaillez, vous apprenez vos leçons, quand elle le veut; enfin, vous vous efforcez de lui prouver que vous êtes ses enfants soumis. Quand à elle, elle est contente de vous, parceque vous faites sa volonté. Accomplissez de même la volonté de votre Mère qui est au ciel; imitez ses vertus, efforcez-vous d'être doux, humbles, modestes, pieux comme elle, et alors vous serez ses enfants chéris, elle ne pourra rien vous refuser. Faire la volonté de la Ste. Vierge, imiter ses vertus, voilà donc le vrai moyen de mériter ses faveurs et sa protection;

Voulez-vous ne jamais perdre de vue ce point si important? Je vais vous indiquer un moyen aussi sûr que facile; le voici : Trois fois le jour, le matin,

le midi et le soir, demandez-vous à vous-même : Si la Ste. Vierge était à ma place, que ferait-elle ? Comment prierait-elle ? Comment travaillerait-elle ? De peur d'oublier cette question, ne manquez jamais d'avoir dans votre chambre à coucher, et dans l'endroit le plus apparent de la maison, une petite statue ou image de votre divine Mère.

Croyez moi, mes chers enfants ; cette question vous inspirera à vous-mêmes, suivant les circonstances où vous vous trouvez, l'amour du travail, la piété dans vos prières, la retenue dans vos paroles, la modestie dans vos regards, la douceur et la charité envers le prochain. Alors, vous pourrez tous dire avec vérité ; je suis l'enfant de Marie.

Pour obtenir la grâce d'imiter ainsi les vertus de votre Mère du ciel, adoptez quelques pratiques en son honneur. Ces pratiques sont très multipliées. Comme l'Eglise sait que Marie est le secours des chrétiens, elle encourage, suivant le temps et les besoins, toutes les pratiques capables d'honorer Marie en vous priant de ne jamais oublier que la dévotion à la Sainte Vierge a toujours été regardée comme une marque de prédestination.

J'ai connu dans mon enfance, une jeune fille qui avait un caractère très difficile ; elle était hautaine, orgueilleuse, désobéissante, emportée, etc., mais elle avait un bon cœur et de la piété. A l'âge de dix ans, elle parut comprendre tout à coup les mauvaises conséquences de sa conduite, et prit la résolution de se corriger. Pour arriver à ce but voici la pratique à laquelle elle eut recours : Trois fois, par jour, elle se prosternait la face contre terre, et là, elle disait avec amour et confiance, trois *Ave Maria*, en ajoutant à chacun, cette invocation : "O Marie, par votre pure et immaculée Conception, purifiez mon corps et mon âme." Ensuite à

l'exemple de St. Stanislas, elle demandait la bénédiction de Marie comme elle aurait demandé celle de sa mère. Elle ne manquait jamais non plus de réciter l'*Angelus* trois fois le jour, parcequ'elle savait qu'il y a de grandes indulgences attachées à cette pieuse pratique. De plus, elle ne manquait jamais de saluer la Mère de Dieu, chaque fois qu'elle entendait sonner l'horloge.

L'année qui suivit le moment où elle avait commencé ces pratiques, elle était presque entièrement corrigée, et elle fut jugée digne de faire sa première communion. De cette époque, sa vie fut celle d'une véritable sainte. Elle devint un modèle de toutes les vertus, et on ne l'appelait jamais autrement que la fille de Marie et du bon Dieu. Elle mourut à l'âge de quarante ans, en odeur de sainteté.

(à continuer.)

---

### Le culte de la bonne sainte Anne en Canada.

(Suite.)

LETTRE DE M. MÉNAGE, CURÉ DE DESCHAMBAUT, DU MOIS DE SEPTEMBRE 1768.

Monsieur,

J'ai reçu celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, me demandant de faire des informations sur la maladie de Marie-Josephte Arcand, femme d'Honoré Lavoye, qui sont de ma paroisse. En voici des plus justes: M. Dubary médecin est venu la voir chez elle, lui a donné des remèdes, et, étant de retour à Québec, s'est informé des habitants de notre côté, si elle était morte et que ce serait bien en vain de lui envoyer des remèdes. Tous tant que nous sommes de la paroisse et autres, qui ont connu sa maladie, ont tou-

jours pensé que cette maladie la ferait mourir et qu'il n'y avait rien qui pût la guérir. M. De la Gorgendière est de ce sentiment; il a signé et autres qui ont déposé pour la vérité. Voilà ce que nous en pouvons dire au plus juste:

(Signé,)

|                    |                           |
|--------------------|---------------------------|
| DE LA GORGENDIÈRE. | MÉNAGE, CURÉ, ST. JOSEPH. |
| CHARLES BOUDROT.   | JEAN PERREAULT.           |
| AUGUSTIN DELILE.   | PAUL PERREAULT.           |

De pareils témoignages ne laissent, je pense, aucun lieu de douter de la maladie; les preuves en sont évidentes, et je crois que se serait en vain qu'on désirerait quelque chose de plus positif. Si la maladie est certaine, la guérison ne l'est pas moins; elle a été subite, parfaite et durable; elle a été faite dans un temps, dans un lieu, dans des circonstances qui démontrent que Dieu, touché des gémissements de la personne malade, a bien voulu, en sa faveur, faire éclater son pouvoir et la force de son bras tout-puissant. Voici de quelle manière s'est opéré sous mes yeux le miracle de la guérison de la même Marie-Josephte Arcand. Je n'avancerai rien que ce que je crois vrai pour l'avoir vu moi-même.

Le 14 août 1768, cette femme, malade depuis longtemps, arriva en cette Eglise pour accomplir le vœu qu'elle avait fait durant sa maladie, de venir en pèlerinage à Ste. Anne, si Dieu voulait bien lui donner quelqu'adoucissement à ses maux. Elle fut amenée de Deschambaut en ce lieu par son mari qui lui-même l'entra dans l'église, la posa sur un banc. Elle ne pouvait pour lors s'aider aucunement de ses jambes; elle ne pouvait ni se lever du lieu où on la plaçait, ni marcher, ni même en se servant de béquilles qu'on lui avait faites et qu'elle avait apportées avec elle. Après avoir prié pendant quelque temps dans l'église, elle me demanda à se confesser, ce que je fis aussitôt. Je lui demandai si elle ne pouvait pas se mettre à genoux, elle me répondit qu'il lui était impossible de

le faire. Après s'être confessée et avoir prié une demi-heure, son mari la reporta dans sa voiture et la conduisit dans une maison voisine pour y passer la nuit. Le lendemain au matin, son mari la ramena à l'église comme la veille, afin qu'elle pût entendre la Ste. Messe que je dis pour elle et à laquelle elle assista avec une grande dévotion, et pendant laquelle elle ne cessa de verser des larmes. Le temps de la Ste. Communion étant arrivé, elle se sentit soulagée : il lui semblait que les forces lui revenaient. Pour pouvoir approcher de la Ste. Table, elle prit ses béquilles, et avec beaucoup de difficulté, elle s'y rendit ; ce qu'elle trouva extraordinaire et lui fit croire que Dieu avait bien voulu la soulager. Après la Ste. communion elle retourna à son siège comme elle était venue, toujours avec beaucoup de difficulté ; sans cependant avoir besoin qu'on l'aidât à se soutenir. Après la Ste. Messe, elle me pria de lui faire voir les reliques de Ste. Anne qu'elle baisa avec respect. La coutume est, dans cette église, lorsqu'il vient en pèlerinage quelque personne malade, de lire l'Évangile de la Messe de Ste. Anne sur la personne. Je le fis après qu'elle eût baisé la relique, et me retirai dans la sacristie, pour y faire mon action de grâce. Cette femme resta pendant ce temps à genoux à la Ste. table, ce qui ne lui causa point de douleur comme elle avait senti jusqu'alors lorsqu'elle voulait fléchir les genoux, ce que même elle ne pouvait faire. Après avoir été environ l'espace d'une demi heure à genoux toujours en prières, elle voulut se relever et prit pour cela ses béquilles ; mais elle n'en eut pas de besoin, elle se sentit fortifiée, elle se leva debout et commença à marcher aussi bien qu'elle eût jamais fait et d'un pas fort assuré. Je ne puis ici exprimer quels étaient les sentiments de cette femme et quelle fut sa surprise. Comme hors d'elle-même, elle ne savait comment manifester sa joie et sa reconnaissance. Baignée de larmes, on eût cru à la voir que son affliction

était extrême. Je la priais de marcher encore, ce qu'elle fit en descendant au bas de l'église et en revenant aux balustrades, sans ressentir la moindre incommodité, ainsi qu'elle m'en assura. Après avoir remercié sa médiatrice plus par ses larmes que par ses soupirs et par ses prières, elle vint au presbytère où elle se rendit de son pied, sans ses béquilles, sans appui et sans aide. Quelques moments après, elle revint à l'église, où je l'accompagnai pour joindre mes actions de grâces aux siennes. Les personnes qui l'avaient vu le matin à la Ste. Messe, et la veille, revinrent aussi à l'église; chacun s'empressa de remercier le Tout-Puissant, les uns par leurs soupirs et leurs larmes, les autres par leurs prières; tous furent étonnés lorsqu'ils virent cette femme si infirme il n'y avait que quelques moments, marcher avec facilité, ce qui a continué jusqu'à ce jour où elle n'a plus senti aucune douleur dans ses jambes. Je soussigné certifie avoir rapporté les circonstances de la guérison de cette femme, telles qu'elles se sont opérées sous mes yeux en l'église de Ste. Anne, le 5 Avril 1768.

Fait le 17 Juin 1769. P. R. HUBERT Curé.

Elle est revenue en pèlerinage le 7 Juillet 1769, et continue toujours de se bien porter.

P. R. HUBERT Curé.

#### AUTRE EXEMPLE.

On lit dans l'histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec que le célèbre intendant Talon, l'un des hommes le plus éminents qu'ait eu le Canada faisant voile pour Québec, en 1670, fut assailli, dans la traversée, par une si violente tempête, que son navire fut jeté sur les côtes du Portugal. Au moment où il allait être englouti dans la mer, il eut l'inspiration de faire un vœu à sainte Anne. A peine l'eut-il prononcé, qu'il s'échappa miraculeusement du naufrage. En témoignage de sa reconnaissance, il fit peindre, à son arrivée à

Québec, un tableau où étaient représentées les principales scènes du naufrage, et où il se fit peindre lui-même au moment de sa délivrance. Cet ex-voto fut placé au-dessus de la chapelle Sainte-Anne, dans la cathédrale de Québec. Il devint la proie des flammes probablement lors de l'incendie de cette église, à l'époque de la conquête.

#### AUTRE EXEMPLE.

Le miracle suivant arrivé en 1851 et certifié, sous serment, par plusieurs témoins, est raconté ainsi par Monsieur J. B. A. Ferland, alors curé de Sainte-Anne :

Dame Geneviève Mailloux, épouse de sieur Olivier Boudrault, de la paroisse de Saint-Louis de l'Isle-aux-Coudres, était sujette, depuis sept ans, à des évanouissements subits et se réitérant plusieurs fois par jour. A cela venaient se joindre, de temps en temps, des attaques d'épilepsie et de violentes convulsions, qui lui avaient enlevé totalement l'usage de ses jambes. Un témoin raconte l'avoir vue clouée sur son lit les jambes repliées sous elle-même, formant, suivant son expression, un quart de cercle, et les genoux collés sur chacun d'eux. Tel était l'état pénible où cette femme se trouvait, quand elle fit vœu de se faire transporter à l'église Sainte-Anne de Beaupré, pour y implorer, et obtenir comme tant d'autres, une guérison qui dépassait tous les moyens humains.

Le 3 Juin 1841, deux chaloupiers de l'Isle-aux-Coudres, nommés Elie Dufour, et Hypolite Desgagners, tous deux témoins du miracle, vinrent prendre la malade chez elle, et la transportèrent dans leur chaloupe. Il lui était absolument impossible de marcher, et même de faire usage de ses béquilles. Pendant la traversée, elle se trouva plus mal, et c'est ainsi qu'elle parvint à l'église de Sainte-Anne. Après avoir prié pendant quelque temps devant l'autel, elle se sentit soudainement guérie, et s'en retourna

à l'Isle-aux-Coudres, jouissant de l'usage de tous ses membres et marchant sans l'aide de personne. Depuis ce temps, ajoute M. Noël, curé de l'Isle-aux-Coudres, dans son témoignage, on l'a vue agir, en parfaite santé, aller aux offices de l'église et s'occuper de son travail, comme avant sa maladie.

(à continuer.)

---

### CHRONIQUE.

---

MGR. DEMERS — SES MISSIONS.

(Suite.)

Les nations dont on vient de parler, sont répandues le long ou dans le voisinage de la Colombie, et ne forment qu'une toute petite partie des nombreux habitants de l'immense contrée que possède l'Angleterre, à l'ouest des Montagnes-Rochenses. Quelques unes de celles qui sont établies sur le littoral de l'Océan, en gagnant au nord, vers les possessions Russes, sont encore si barbares que les blancs n'avaient pas osé, à cette époque, pénétrer chez elles, pour la traite de la pelletterie. Celles de l'intérieur, au nord de la Colombie, sont généralement plus civilisées, et au dire des canadiens employés au service de la Compagnie, qui les ont visitées, elles sont bien disposées à recevoir les missionnaires.

Voici encore quelques renseignements que nos deux apôtres se sont procurés sur les principales tribus sauvages qui habitent l'intérieur du pays au sud de la Colombie.

“ Les *Têtes-plates* sont établis dans le voisinage des Montagnes-Rochenses, sur une rivière qui porte leur nom, et qui se décharge dans la Colom-

bie. Ces sauvages sont bons, dociles et disposés à recevoir favorablement la bonne nouvelle du salut. Ils ont entendu parler des *robes-noires* par les canadiens qui font le commerce de la pelleterie avec eux.

“ Les *Kootains* habitent les bords d'une rivière qui portent aussi leur nom, et qui se décharge pareillement dans la Colombie. Cette tribu montre aussi les plus heureuses dispositions.

“ Les *Nez-percés* sont répandus dans de vastes prairies non loin des Montagnes-Rocheuses, en gagnant vers le sud. Naturellement bons, doux et pleins de respect, pour tout ce qui concerne le *maître de la vie*, ils n'ont rien tant à cœur que d'apprendre ce qu'il faut faire pour le servir, et d'avoir des prêtres qui leur fasse connaître la religion des français. Ils se sont même imaginés qu'ils pourraient les acheter. Ils ont demandé aux canadiens combien il faudrait donner de chevaux ou de castors, pour en avoir un qui demeurerait avec eux, ajoutant qu'il ne manquerait de rien, et que de tout ce qu'ils tueraient dans leur chasse, le meilleur serait pour lui. Une discipline admirable règne chez cette nation, par rapport aux mœurs.

“ A la vue de si belles dispositions qui se manifestent chez la plupart des peuples que l'on vient de passer en revue, comment ne pas s'écrier avec le Sauveur des hommes : “ *La moisson est grande, mais, il y a peu d'ouvriers.* ” En effet que pouvaient faire deux pauvres prêtres pour le salut de tant de tribus sauvages. Ils leur a fallu se multiplier, faire des prodiges, et ces prodiges ont suivi chacun de leurs pas.

Ce fut principalement aux forts Wallamatte, Cowlitz et Vancouver que nos missionnaires fixèrent leurs résidences en arrivant à la Colombie, et

c'est de ces localités qu'ils partaient pour se rendre dans les différents postes où il y avait ou des canadiens à rappeler à leurs devoirs, ou des sauvages à régénérer dans les eaux du baptême. Ce fut du fort Vancouver que M. Demers partit le 22 Juin 1839, pour se rendre à Colville, sur une des berges de la Compagnie. Cette expédition était périlleuse, car il fallait remonter le cours rapide et dangereux de la Colombie jusqu'à Wallawalla, et faire ensuite, à cheval, un trajet de 120 à 130 lieues, à travers des prairies, des forêts, des rivières et mille obstacles que présentent ces sentiers où la civilisation n'a point préparé de voies faciles aux voyages. Laissons la parole à ce courageux missionnaire.

“Je partis le 22 Juin, sur la berge de M. P. Ogden, chef des porteurs, qui mérite toute ma reconnaissance, pour sa conduite généreuse et ses nobles procédés à mon égard. Un double objet nécessitait cette mission. Des canadiens à marier, des sauvages à instruire, outre un bon nombre d'enfants à baptiser. Nous arrivâmes à Wallawalla, en huit jours de marche, et je dus bénir la providence de m'avoir préservé d'accident, dans cette dangereuse partie de la rivière Colombie. M. Pambrun, commandant du poste, me reçut avec beaucoup de politesse, et me procura quatre chevaux, et un homme de la compagnie, pour faire le trajet de Wallawalla à Colville, d'un guide que je ne devais retrouver qu'après une journée et demie de marche. Après avoir fait les dispositions nécessaires pour la célébration de quelques mariages, à mon retour, je me mis en marche. Quand on travaille pour le ciel, les misères de la terre sont peu sensibles..... Le guide qu'on m'avait désigné n'était pas de ces hommes qu'on décide au

premier abord, et ce ne fut qu'après des supplications pressantes et réitérées, qu'on put l'ébranler. Sa paresse aurait dû m'inspirer peu de confiance, et me faire prévoir les tours qu'il devait me jouer plus tard. Cependant il se rend, monte à cheval, et nous nous mettons en route. Des prairies, des forêts, des marais, voilà le chemin qu'il nous faut franchir. Après trois journées de marché, mon guide parut sombre, plus sombre que les jours précédents ; il devint même boudeur, et s'appuya pendant quelques moments sur son fusil, dans l'attitude d'un homme qu'une pensée étrange absorbe entièrement ; puis, sans mot dire, il sauta sur son cheval et disparut, sans écouter mes cris ni mes reproches. Resté seul, avec un homme qui n'en savait pas plus long que moi dans la connaissance du pays, force me fut de me résigner et de continuer ma route, au risque de m'égarer tout à fait. Je suivis d'abord un sentier qui me parut dans une direction convenable à mon but. Bientôt, cependant, je le quittai, pour en suivre un autre, dans la pensée que j'étais dans le voisinage de la rivière *Spokan*. Je marchai ainsi tour à tour, dans toutes les directions, et après avoir passé la journée entière du dimanche, à caracoler dans les prairies entièrement désorientées, je me trouve le soir, sur le bord d'un marais, à trois lieues du campement de la veille, et j'y passais la nuit. Au lever de l'aurore, ma position me parut plus inquiétante. Pourtant, je ne croyais pas que Dieu voulut m'ensevelir dans ces déserts, mais je m'y serais résigné volontiers, si le salut de tant d'âmes n'eût dû procurer au Seigneur plus de gloire que le sacrifice de ma pauvre existence. Le seul moyen de sortir d'un tel embarras, était de retourner à Wallawalla ; mais était-il certain que nous pourrions y parvenir, sans perdre

notre route? Quoiqu'il put arriver, j'engageai mon compagnon à retourner à ce poste, pour ramener un guide plus fidèle. Je lui confiai une lettre adressée à M. Pambrun, et je restai seul dans les prairies, n'ayant qu'un couteau et une petite hache, pour me défendre des animaux sauvages qu'on y rencontre quelquefois. J'avoue que cette solitude me parut affreuse.

(à continuer.)

---

#### FAPIS-DIVERS.

L'ÉDUCATION AU NOUVEAU BRUNSWICK. — La grande et intelligente paroisse de Caraquet, où notre Gazette compte un très grand nombre d'abonnés, vient de se lever comme un seul homme, à la voix de son vénéré pasteur, pour faire entendre le cri de la plus juste indignation que lui inspirent le fanatisme éhonté, la tyrannie sauvage du gouvernement de Frédéricktown, à l'égard de la population catholique. Là, comme à St. Jean, ou à Chatham et comme dans la plupart des localités, on a passé les résolutions les plus énergiques contre l'injustice la plus criante, la violation la plus inique d'un droit consacré, autant par l'usage, que par la loi naturelle.

Quelques semaines auparavant, le *Petit Bachus*, où nous comptons aussi quatre vingt-quatre abonnés, avait passé des résolutions analogues.

Ne suffisait-il donc pas à ce peuple, d'avoir, dans son origine, subi la persécution la plus atroce et la plus cruelle, dont il est fait mention dans les annales des nations, d'avoir été chassé de ses foyers, comme un vil troupeau. Faut-il encore que sa conscience de catholique soit violente, et qu'on lui arrache ce à quoi il tient le plus, l'éducation de ses enfants.

L'énergie dont font preuve nos frères Acadiens ne

peut tarder à recevoir sa juste récompense, et une victoire signalée, espérons nous, ne peut manquer de couronner leurs efforts, dans un avenir prochain.

D'ailleurs, pour soutenir leur courage, si c'était nécessaire, nous pouvons les assurer que des amis dévoués prendront leur cause en mains, pendant la prochaine session des Communes, et que nos gouvernants auront beaucoup de mal, s'ils persistent à leur refuser la justice qui leur est due à tant de titres.

LE SAGUENAY.—L'affreuse disette qui a atteint un très grand nombre des colons du Saguenay, ne doit plus trouver d'indifférents parmi nous, car elle menace d'avoir des suites trop déplorables, pour cette partie importante du pays, si on néglige de lui venir en aide. Voilà le printemps qui accélère son pas, et bientôt la terre sera prête à recevoir la semence. Quel désappointement pour ces courageux pionniers, si on refusait de leur procurer les moyens d'ensemencer leur champ! Le secours que l'on réclame pour eux peut pourtant leur être accordé facilement, et d'autant plus facilement que ce n'est qu'un emprunt que l'on réclame, tout en offrant les meilleures garanties de remboursement.

Espérons que le gouvernement se hâtera d'accorder les sommes qui devront produire cent pour cent, et qui seront la preuve la plus irréfutable de son sincère patriotisme.

WORCHESTER.—Nous avons le plaisir indicible d'apprendre à nos lecteurs que les Canadiens de Worcester viennent de suivre les exercices d'une retraite qui a duré trois semaines et qui a produit parmi eux les fruits les plus abondants. Le Révd. M. Primeau, pasteur de cette congrégation, n'écoutant que son zèle aussi actif qu'éclairé, avait, quelque temps auparavant, établi, parmi ses chers compatriotes, la tempérance totale, et avait réussi à enrôler sous sa bannière, la presque totalité des fidèles confiés

à ses soins. La retraite est venue consolider son œuvre aussi patriotique que chrétienne.

Si tous les canadiens qui sont aux Etats-Unis, étaient tous sous la direction de prêtres aussi intelligents et dévoués à leurs intérêts spirituels et même temporels que l'est le Révd. M. Primeau, nous pourrions leur prédire une grande influence pour le bien, dans un pays où l'erreur, sous toutes ses faces, n'a tant de chance de succès que par ce que ceux qui ont le courage de leur foi sont très rares, et les ouvriers de l'évangile en trop petit nombre.

Mais, combien parmi nos compatriotes sont sans prêtres, ou confiés à des prêtres qui ne comprennent ni leur langue, ni leurs besoins.

On nous disait un jour: "Le peuple canadien ne peut être bien conduit, dans la voie du salut, que par des prêtres canadiens." Sans vouloir accepter cette sentence à la lettre, nous lui accordons un bon lot de vérité.

Les Canadiens d'Oswégo, qui sont au nombre de plus de cinq cent familles, sous la sage direction de leur curé, le Révd. M. F. X. Pelletier, ont fait l'acquisition d'une église protestante qu'ils ont consacrée au culte catholique, sous la dédicace de St. Louis. C'est dans cette nouvelle église qu'ils ont eu le bonheur de faire une retraite prêchée par deux prêtres du Canada. Là, aussi, les conversions les plus éclatantes se sont opérées, et des compatriotes qui depuis quinze ans et plus avaient négligé l'accomplissement de leurs devoirs religieux, se sont approchés des sacrements avec piété, larmes et repentir.

Mais, la joie de cette population a été, depuis, changée en deuil, et aujourd'hui, tous ces pieux catholiques forment les vœux les plus ardents, pour le rétablissement de la santé de leur cher pasteur, qui est sérieusement atteint.

## AGRICULTURE.

### CAUSERIE.

#### Le curé et ses habitants.

#### LES SECRETS DU PETIT BAPTISTE.

*M. le curé.*—Un cultivateur qui venait d'entendre lire ce que j'ai écrit ailleurs sur l'engrais humain, disait d'un air tout étonné. " Mais, il n'y a que par ici que l'on entend parler de ces *saloppes-ries-là.*" Mais, que diriez vous, lui dit quelqu'un, si on vous assurait que les matières fécales sont employées, sur un grand pied, dans un grand nombre de pays ?—" Je dirais que c'est bon à quelque chose, et qu'après tout, il faut pas être plus fier que les autres " Eh ! bien, prenons le raisonnement de ce brave homme à la lettre, et si bon nombre de pays trouvent la richesse dans l'emploi de cet engrais, *ne soyons pas plus fiers qu'eux* et marchons sur leurs traces.

Maintenant, voilà un fait bien digne de votre attention : Il y a, en Ecosse, une ferme de 50 arpents, nommée Canning Park. Avant qu'on y eût adopté l'engrais humain, cette ferme était très pauvre, et si pauvre, qu'elle ne pouvait nourrir que huit à dix vaches, hiver et été. Depuis l'emploi de l'engrais humain, quoique le sol ne soit qu'un sable grossier, qui repose sur une couche de graviers et de galets, cette ferme nourrit avec abondance, un troupeau de quarante huit bêtes à cornes.

Avant l'amélioration, le revenu de ce champ ne dépassait jamais six piastres par arpent, et son produit en tout se montait à peine à 300 piastres. Le croiriez vous ? le même terrain donne aujourd'hui

un profit brut de \$5,000, et un profit net de \$4,500.

Ainsi, Canning Park a élevé son revenu à quatorze fois sa valeur première, dans l'espace de quelques années, par l'emploi des matières fécales. De plus, cette ferme si obscure et si pauvre, il y a dix ans, est devenue le modèle de toutes les terres de l'Ecosse. La Reine Victoria émerveillée de tout ce qu'elle en entendait dire, l'a visitée deux fois, et les grands seigneurs anglais se sont empressés de suivre l'exemple de leur souveraine.

Quand on voit une reine et tous les premiers personnages d'un grand royaume, donner par leur présence et leurs éloges, leur approbation à l'engrais humain, il n'y a que des *précieuses ridicules* qui peuvent se pâmer, en entendant parler de cet engrais.

Voici maintenant l'opinion de M. Voelcher, professeur de chimie à l'école royale d'Agriculture de Cirencester, sur l'engrais humain. En traitant ce sujet, il dit : "L'effet prodigieux que produit cet engrais, sur les terres les plus stériles des Flandres est un fait incontestable ; et celui qui traverse la Belgique et examine de près la nature de son sol, est grandement frappé des résultats merveilleux produits par les matières fécales, à l'état liquide. Quelque maigre et stérile que puisse être une terre, elle peut être amenée, par l'application répétée de cet engrais, à produire des récoltes très abondantes. On peut même ajouter que plus le terrain est maigre, plus le résultat sera comparativement remarquable. On ne peut donc trop conseiller l'emploi de cet engrais, sur des terres sablonneuses très maigres, mais dans ce cas, il est mieux de l'employer à l'état liquide.

Voyez aussi le cas que l'on fait de cet engrais, en France. Il y a quelques années, un vendeur de

lait frappe à la porte du procureur d'un séminaire et lui dit : " Monsieur le procureur, je viens vous faire aujourd'hui une proposition que vous ne pouvez refuser, tant elle offre d'avantages. Je viens vous offrir un don magnifique si vous me permettez de vous débarrasser de vos vidanges. J'apprends à l'heure même, que vous êtes sur le point de faire entreprendre ce pénible travail, et que vous êtes tenu d'y consacrer une somme considérable. Eh ! bien, voici toute ma proposition : Je me charge pour cette année et les années subséquentes, de vider vos latrines, de faire du contenu ce que bon me semblera, et en retour, je fournirai à votre établissement tout le lait dont il a besoin. "

— " Mais, Monsieur, reprit le Procureur, parlez clairement, je ne vous comprends nullement ; tout ce que vous venez de dire, est une véritable énigme pour moi. "

— " Monsieur le Procureur, ma proposition ne peut être plus claire ; accordez-moi le contenu de vos latrines, et je donnerai, en retour, le lait à votre maison. "

— " Mais, Monsieur, n'est-ce pas un marché ruineux pour vous ? "

— " Monsieur le Procureur, je crois qu'il sera profitable pour nous deux ; je vous éviterai, par ce moyen, des dépenses considérables ; et quant à moi, je serai amplement dédommagé, et mon profit ne sera pas moindre que le vôtre. "

Le marché fut conclu sur le champ.

*Les habitants.*— Mais, voilà un laitier qui a perdu la tête ! Il faut être fou, pour faire un pareil arrangement !

*M. le curé.*— Non, non, mes amis, ce laitier n'a pas plus perdu la tête que vous ; au contraire, sa démarche est pleine de sagesse ; comme vous allez

vous en convaincre, en donnant votre attention au reste du dialogue. Deux années se sont écoulées, les deux parties contractantes se rencontrent, et la conversation suivante s'engage :

*Le procureur.*—“ Eh ! bien, Monsieur, que pensez-vous aujourd'hui de votre marché ? ”

*Le laitier.*—“ Mon profit doit être meilleur que le vôtre. ”

*Le procureur.*—“ Mais, vous badinez ! ”

*Le laitier.*—“ Pas du tout, Monsieur, et je crois n'avoir jamais fait de meilleur marché de ma vie. ”

*Le procureur.*—“ Quel est donc votre bénéfice ? ”

*Le laitier.*—“ Cent pour cent. ”

*Le procureur.*—“ Cent pour cent ! Mais, vous m'en imposez, pour cacher votre honte. ”

*Le laitier.*—Chaque litre (pinte) de lait que je vous fournis me donne le double du prix que je reçois ailleurs. Ce qui vous trompe, Monsieur le Procureur, c'est que vous ignorez la valeur de l'engrais humain. Quand vous en connaîtrez le prix, vous avouerez que mon marché est très avantageux. Depuis que nous avons conclu ensemble, ma petite fortune a doublé, et dans deux ans, il en sera encore mieux pour moi et mes enfants. ”

*Les habitants.*—Voilà encore une bonne leçon qui nous convainc que nous sommes fort ignorants dans la culture, et que nos prêtres peuvent, nous en montrer sur ce chapitre, comme sur le catéchisme.

---

FEUILLETON DE LA GAZETTE DES FAMILLES CANADIENNES.

---

## LA CLOCHE DU PERE TRINQUET.

[*Suite.*]

Comment pourraient-ils savoir ce qui s'est passé à Torre dell' Annunziata ? se disait-il à lui-même. Est-ce que j'aurais manqué en quelque manière à la

force publique ? Mais, qui, diable a pu leur raconter... ? Bah ! ce ne peut être qu'une méprise, un quiproquo... ils attendent sans doute quelque autre merle... qui sait ?

Et, en se parlant de la sorte, le père Trinquet se glissait en rampant le long des parois du compartiment, pour jeter un petit coup-d'œil sur les gendarmes, et puis retombait sur son siège. — Qu'est-ce qu'ils font là ? ils ne remuent pas plus que des bornes. — Il recommence sa manœuvre à la portière de face, et il rencontre de nouveau ces maudits plantons.

— Il n'y en a plus deux, mais quatre... Quatre contre un ! Dieu ! quelle affreuse moustache ! S'ils étaient venus pour moi... ? oh ! par exemple, qu'ils eussent à me prendre dans cet état et à me conduire dans les rues de Castellamare... !

Il soufflait comme un blaireau, et puis il retenait sa respiration.

— Quoi ! me jeter, moi le père Trinquet, dans une prison comme un mécréant ? Oh ! le brigand de voiturier qui m'a fait manquer hier mon voyage. Quel mal ai-je fait après tout ? Est-ce que je devais me faire voir à Torre dell' Annunziata sans pantalon ? — On dira que j'ai résisté, c'est vrai, mais non aux gendarmes. D'ailleurs quelle a été ma résistance ? Je me suis défendu. Il n'eût pas été décent de paraître en chemise devant des gens comme il faut. Enfin, nous allons bien voir ce qu'ils prétendent.

Pendant que le père Trinquet se faisait ainsi à lui-même l'office de procureur et d'avocat, la station se vida petit à petit ; il ne resta plus que les gardiens du pauvre fou. Persuadés qu'ils avaient affaire à un frénétique, ils prirent toutes leurs mesures, et frappèrent trois petits coups sur le wagon pour donner à tous les agents le signal de l'assaut. En effet, rapides comme des léopards, ils s'élancent tous à la fois par les portières et tombent en même temps sur le voyageur ahuri. En moins de temps qu'il n'en faut pour

le dire, ils lui avaient attaché les pieds et les mains, et l'ayant ainsi porté sur le trottoir de la gare, ils le lièrent comme un paquet de linge sale. Le pauvre diable était plus mort que vif. La sueur ruisselait de son front.

Un des témoins de cette scène, l'ayant fixé au visage, le reconnut et se mit à dire à ceux qui l'entouraient : " Savez-vous quel est cet homme ? c'est le père Trinquet d'Orange. Qui l'eût jamais dit ? il est passé hier ici, sain de corps et d'esprit comme vous et moi.

— Et devenir fou furieux de cette manière, reprit un autre ! Malheur des malheurs ! "

Le père Trinquet qui voyait tous les fils de la comédie, essaya de parler : " Mais je ne suis pas fou ! "

— Toujours la même chose, disait en branlant la tête, le médecin du chemin de fer ; plus ils sont fous et moins ils croient l'être...

Les gendarmes qui le gardaient à vue en attendant les infirmiers de l'hôpital, restaient confondus :

— Penser qu'il respire à peine, murmurait Pandore, et qu'il est frénétique pourtant ! ohé, l'ami, comment vous appelez-vous ?

— Je suis le père Trinquet d'Orange... un galant homme.

— Qu'avez-vous donc fait à Torre dell'Annunziata ?

— Mais je n'ai pas fait le moindre mal.

— Vos pantalons pourtant, ... que sont-ils devenus ?

— Ce n'est pas un crime, je pense, de les perdre en route.

— Ah ! vous les avez perdus ! reprit le brigadier ; et se tournant vers ses camarades : " Parbleu, il est bien fou ; impossible d'en douter. " S'adressant de nouveau au patient : Comment les avez-vous perdus ?

— Je n'ai fait aucune résistance à la force armée... C'est par un sentiment de pudeur que...

Je comprends ; c'est par un sentiment de pudeur que vous voyagez en chemise. (Bas.) S'il n'est pas complètement fou, je consens bien à l'être."

Sur ces entrefaites arrivèrent les infirmiers, et, après l'avoir toisé des pieds jusqu'à la tête, le chef de l'escouade se mit à dire : " Je puis me tromper, cependant cet homme ne m'a nullement l'air furieux.

— Hum ! dit un autre, oui et non. Cependant, cette façon de s'en aller en voyage, nu... cette respiration haletante... ce mutisme... Essayons de le délier, et voyons ce qu'il vas dire.

Le père Trinquet ne comprenait rien à ce discours. Son imagination se perdait dans un dédale de pensées et d'impressions. Ses mots expiraient sur sa bouche. Revenu cependant de son premier effroi, il put dire : " Enfin, que voulez-vous de moi ? Où prétendez-vous me conduire ?

— Eh bien ! expliquez-vous, lui dit brusquement le brigadier ; comment vous trouvez-vous dans cet état ?

— Je me trouve ainsi, répondit le père Trinquet, parce que j'ai laissé tombé mon pantalon par la portière du wagon.

— Comment cela ? vous vous mettez donc en chemise dans les wagons ?

Ici le père Trinquet raconta placidement son aventure. Pendant qu'il parlait les assistants se regardaient les uns les autres, et finirent par éclater à la fois dans un rire inextinguible. Encouragé par cette manifestation sympathique, le pauvre homme eut bien vite rallié tout le monde à sa cause. On lui prêta des pantalons, et il fut remis en liberté. Le père Trinquet en fut quitte pour payer un beau punch à ces messieurs, et s'évada ensuite comme un oiseau qui a rompu les mailles d'un filet.

Il passa la nuit dans une auberge de Castellamare, d'abord pour se refaire un peu de ses émotions et puis pour regagner Orange à la sourdine. Il eût bien désiré que rien ne transpirât dans le pays pour éviter les lazzis de ses compagnons du Lion d'or. Mais comment l'espérer ? Orange n'était pas loin de Castellamare ; il paraissait bien difficile qu'un fait aussi étrange pût rester ignoré,

Quand il arriva chez lui, en effet, la renommée aux cent trompettes avait divulgué l'histoire en la grossissant. Aussi tous les villageois se mettaient-ils aux fenêtres pour le voir passer; chacun disait son mot et assez haut pour qu'il entendit. Les gamins même levaient la tête en le voyant, et lui jetaient de ces petits regards plus caustiques que les plus longs discours. Le père Trinquet qui ne s'expliquait pas entièrement cette attitude, en était torturé.

Il fallait les voir surtout lorsqu'ils arrivaient à la file portant des pierres pour le clocher. Si Don Pasquale se trouvait au milieu d'eux, ils baissaient le caquet, parce que le bon curé n'eût pas souffert les malices. Mais si ce dernier tournait la tête, les espiègleries recommençaient de plus belle, et les gorges chaudes tombaient comme avalanches sur le dos du père Trinquet. Le rencontrait-on? Aussitôt on se mettait à tousser avec calcul, ils échangeaient un regard d'intelligence et affectaient de s'arrêter en chemin comme pour se reposer; et alors par une pantomime des plus accentuées ils représentaient les scènes du wagon et de station de Castellamare.

Il n'y avait pas danger que le père Trinquet fit semblant de s'en apercevoir: ils comprenaient que c'eût été mettre de l'huile sur le feu. Il leur aurait volontiers arraché les oreilles; mais il préférerait se détourner de la route et se contentait de grommeler entre ses dents: — Tas de morveux! ils ont encore le lait au bout du nez, et ils veulent en remonter aux hommes!

Et il tournait la tête d'un autre côté.

(A continuer.)

---

## CONDITIONS.

La Gazette des Familles Canadiennes paraît tous les quinze jours. Le prix de l'abonnement qui n'est que D'UN ECU, doit être payé invariablement au commencement de chaque année.

Toutes les correspondances concernant la rédaction, et les abonnements, ainsi que les échanges, devront être adressés au rédacteur à St. Jean Chrysostôme.